

**Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides  
Conseil d'administration  
8 janvier 2020**

---

**Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> assemblée publique de l'année 2020 du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, le mercredi 8 janvier 2020, 19 h, au Chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

|                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| M. Michel Lambert                 | Président       |
| M. Jacques Turgeon                | Trésorier       |
| M <sup>me</sup> Mélanie Guilmette | Administratrice |
| M. Denis Demers                   | Administrateur  |

**ÉTAIENT ABSENTS :**

|                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| M <sup>me</sup> Kim Girard       | Vice-présidente |
| M <sup>me</sup> Nathalie Racicot | Administratrice |
| M. Jocelyn Simoneau              | Administrateur  |
| M. Pierre Bégin                  | Secrétaire      |

**IL N'Y A PAS QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| M. Patrick Voyer                    | Conseiller municipal, district électoral des Monts |
| M. Ernesto Salvador Cobos           | Conseiller en consultations publiques              |
| M <sup>me</sup> Francine Lafrenière | Secrétaire de soutien                              |

Deux citoyens présents.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Michel Lambert ouvre la séance. Il est 19 h 05.

Comme il n'y a pas quorum, aucune résolution ne pourra être adoptée ce soir.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président passe en revue l'ordre du jour.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

|     |  |         |
|-----|--|---------|
| 1.  | Ouverture de l'assemblée   | 19 h 00 |
| 2.  | Lecture et adoption de l'ordre du jour                                   | 19 h 01 |
| 3.  | Adoption du procès-verbal de la rencontre du mercredi 4 décembre 2019    | 19 h 05 |
| 4.  | Suivi au procès-verbal   | 19 h 15 |
| 5.  | Stratégie de sécurité routière – rencontre avec les conseils de quartier | 19 h 20 |
| 6.  | Période d'intervention du conseiller municipal                           | 19 h 30 |
| 7.  | Période de questions et commentaires des citoyens                        | 19 h 40 |
| 8.  | Dossiers du conseil de quartier pour l'année 2020                        | 19 h 45 |
|     | ▪ Axe communication  |         |
|     | ▪ Axe développement économique   |         |
|     | ▪ Axe milieux naturels   |         |
|     | ▪ Axe sécurité   |         |
| 9.  | Correspondance et trésorerie   | 20 h 05 |
|     | ▪ Page FB  |         |
| 10. | Divers   | 20 h 10 |
| 11. | Levée de l'assemblée   | 20 h 20 |

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019**

Bien que le procès-verbal ne puisse être adopté parce qu'il n'y a pas quorum, les membres passent tout de même en revue les suivis au procès-verbal.

Demande d'opinion : Un technologue en bâtiment a fait parvenir au président son avis sur l'utilisation du fibrociment. Ce matériau possède certains avantages mais il présente aussi des inconvénients liés à sa durabilité et au fait qu'il contient de la silice qui peut provoquer par sa poussière de la silicose.

Après quelques échanges, les membres émettent la suggestion que le conseiller ou la conseillère en urbanisme qui fait la présentation d'une demande d'opinion en regard d'un nouveau matériau explique bien que ce dernier est d'abord approuvé par le gouvernement et que la Ville se prononce seulement sur la qualité esthétique du matériau dans un espace donné.

Cooptation d'une membre administratrice : M. Ernesto Salvador Cobos remet de la documentation pertinente à la nouvelle administratrice. Il verra également à mettre à jour la liste des membres du CQNDL et leurs coordonnées respectives.

Résolution 19-CA-43 (relative à l'appui d'une demande d'achat et d'installation d'un tableau indicateur numérique pour la piscine de l'Arpidrome de Charlesbourg): M. Ernesto Salvador Cobos fait connaître la réponse de la Ville soit « *Les achats sont en cours, le tableau devrait être installé en début 2020. Le Club de natation est associé à la démarche.* ».

Résolution 19-CA-45 (relative à l'ex-Jardin zoologique de Québec) : M. Ernesto Salvador Cobos informe sur la réponse de la Ville soit « *La Ville prend bonne note de la résolution du conseil de quartier.* ».

Résolution 19-CA-30 (relative à la demande d'abandon de la phase 3 du projet de développement George-Muir Nord) : L'abandon ne peut être envisagé puisqu'il y a une entente déjà signée entre la Ville et le promoteur. M. Patrick Voyer mentionne qu'il n'y a pas pour le moment de projet déposé par le promoteur quant à la phase 3.

Rapport sur les problématiques de la sécurité routière et piétonnière observées dans le quartier NDL : Les membres sont heureux de constater que le rapport a été pris au sérieux et qu'il a cheminé positivement.

Résolution 19-CA-52 (relative à la demande d'une piscine intérieure dans le quartier NDL) : M. Patrick Voyer informe qu'un exercice sera mené en 2020 pour répertorier l'ensemble des piscines intérieures et extérieures sur le territoire de la ville de Québec. Un suivi sur cette demande sera assuré.

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Voir le Point 3.

## **5. STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE – RENCONTRE AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER**

M. Michel Lambert résume les faits saillants de la rencontre qui réunissait des représentants des conseils de quartier et des représentants de la Ville. Regroupés en atelier, les participants étaient invités à proposer des réponses à certaines questions et à émettre des suggestions.

Les CQ peuvent obtenir un montant de 3 000 \$/année pour initier un projet en matière de sécurité routière auprès des citoyens. Les conseils d'établissement peuvent également bénéficier du même montant annuel. Il est aussi possible de déposer un mémoire concernant la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 et de le présenter en audition les 23 ou 27 janvier 2020. Une inscription est obligatoire. Enfin, une consultation publique en ligne sur le sujet a cours jusqu'au 31 janvier prochain. L'adoption de la Stratégie de sécurité routière se fera à l'été.

Lors de la rencontre, il a été proposé d'utiliser une plateforme commune aux CQ afin de partager leurs idées. Les CQ souhaiteraient obtenir de la Ville le résumé de l'ensemble des réflexions tenues lors de cette soirée.

## **6. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Patrick Voyer a eu l'occasion d'intervenir tout au long de la séance.

Un membre fait remarquer que le panneau autorisant le virage à droite, aux feux de circulation à la sortie George-Muir en provenance de l'autoroute Laurentienne, a été retiré. Cette autorisation favorisait la fluidité de la circulation. M. Voyer prend note et assurera un suivi.

Un autre membre informe qu'il se fait de l'abattage d'arbres derrière la rue de l'Angelot. Des feux seraient aussi allumés sur place. M. Voyer fera un suivi.

Un autre membre demande qui construira le mur acoustique dans le nouveau développement George-Muir. M. Voyer répond que c'est le promoteur. M. Voyer vérifiera également le respect de l'entente prévoyant un 10 mètres entre l'ancien bâti et le nouveau bâti.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Deux citoyens s'interrogent sur la réglementation à venir pour les poêles à bois. M. Patrick Voyer les informe qu'une réglementation est en cours de rédaction. Il sera entre autres questions pour un propriétaire de se conformer à l'utilisation d'un poêle à bois respectant de façon maximale l'émission de particules.

## 8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR L'ANNÉE 2020

Axe communication :

Axe développement économique :

Axe milieux naturels :

Axe sécurité :

Les sujets en regard de ces axes ont été abordés tout au long de la séance.

## 9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance : M. Ernesto Salvador Cobos rappelle l'invitation acheminée aux membres par courriel concernant une séance de travail sur l'agriculture urbaine dans la ville de Québec. Elle aura lieu le jeudi 16 janvier prochain, à 19 h, au Centre communautaire Édouard-Lavergne.

M. Salvador Cobos souligne également les réponses obtenues de la Ville à la suite du dépôt de différentes résolutions du CQNDL.

Trésorerie : Le trésorier M. Jacques Turgeon fait part d'un solde bancaire au 31 décembre 2019 de 674,29 \$.

Page Facebook : M. Jacques Turgeon suggère de déposer sur la page FB du CQ une vidéo fort intéressante de Hubert Reeves et Frédéric Lenoir, des scientifiques, auteurs et artistes qui interpellent sur la biodiversité aujourd'hui menacée.

## 10. DIVERS

Maison insalubre : Le signalement aux pompiers concernant la maison a permis une intervention.

Rapport annuel : M. Michel Lambert rappelle qu'il faudra bientôt se pencher sur la rédaction du rapport annuel. M. Jacques Turgeon, trésorier, a déjà produit les états financiers au 31 décembre 2019.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 21 h.

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_  
Jacques Turgeon, trésorier

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_  
Michel Lambert, président